

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: 13

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 13.

Lausanne, le 12 Juillet 1872.

XVII^e Année.

SOMMAIRE. — **Société militaire fédérale. Section vaudoise.** Rapports de la sous-section de Morges sur trois questions mises à l'étude par le comité central (Résumé des observations faites pendant les dernières levées, — Réforme du système des bons, — Gaspillage des munitions). Communication du comité sur la réunion générale de 1872. — **Le régiment étranger au service de France dans la guerre de 1870-71.** Notes réunies par le capitaine Cérésole. — **Nouvelles et chronique.**

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE. SECTION VAUDOISE.

Nous publions ci-dessous :

Trois intéressants rapports de la sous-section de Morges sur trois questions mises à l'étude par le comité central ;

Un *communiqué* dudit comité relatif à la réunion générale de 1872.

I. QUESTION.

« Résumé des observations faites pendant la dernière mise sur pied par » chacun des officiers qui y ont pris part. — Propositions résultant de ces » observations. »

Les améliorations à apporter au service et à l'armée doivent être pour tout officier un sujet constant de préoccupations. Il devrait être appelé à formuler dans un rapport, à l'issue de chaque service, ses remarques et ses desiderata.

Notre sous-section saisit donc avec empressement l'occasion que vous lui offrez d'exprimer quelques vœux et de formuler quelques observations.

Nous les exposerons aussi brièvement que possible, sans leur donner de développements, nous déclarant prêts à le faire sur les points qui vous paraîtraient le mériter.

Quelques-unes des observations qui suivent ne sont pas émises par notre sous-section en corps ; nous ne les reproduisons dans ce rapport que sous la responsabilité de leurs auteurs.

Etat-major.

Le *personnel* du bureau d'un état-major de division est *insuffisant* : il se compose de l'adjudant du chef d'état-major et de deux secrétaires. L'adjudant, chargé de tout ce qui concerne les rapports, n'a presque pas la possibilité de s'occuper d'autre chose.

Il faudrait porter le nombre des secrétaires à *quatre* et charger l'un d'eux spécialement du travail des rapports.

Les ordres expédiés par *dépêches télégraphiques* (ce dont on a peut-être abusé) sont souvent peu clairs et mal rédigés. Il serait à désirer qu'ils fussent toujours immédiatement confirmés par lettres.

Artillerie.

L'artillerie n'a pas été appelée à jouer un rôle bien actif dans la dernière mise sur pied, mais elle a montré ce dont elle était capable au point de vue de la mobilité et de la solidité.

L'attelage des batteries de 10 centimètres est insuffisant pour qu'elles puissent rendre tous les services qu'on peut attendre d'elles. Cet attelage est le même que celui des batteries de 8 centimètres, dont le poids à tirer est cependant de 2 quintaux inférieur. Les mouvements en sont rendus plus difficiles et le nombre des chevaux pour le service des vivres et fourrages insuffisant. Il faudrait, pour y remédier, que les voitures de réserve